



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération de la cotisation minimale /IS

Objet :

Dispense de la cotisation minimale sur les activités professionnelles et/ou agricoles

Eligibilité : TPE/PME/ personnes morales

Descriptif :

Dispense du paiement de la cotisation minimale pendant les 36 premiers mois suivant la date de début d'exploitation sur les activités professionnelles et/ou agricoles.

Condition :

activités professionnelles et/ou agricoles, avec un délai de 36 mois

Cycle de vie :

Création d'entreprise et Démarrage de l'activité

Finalité :

Encouragement des entreprises nouvellement créées

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code qr